

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, Rue de l'Université, F - 75007 Paris, courriel : Marches-publics@quaibranly.fr

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibranly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.marches-](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=866383&orgAcronyme=f5j)

[publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=866383&orgAcronyme=f5j](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=866383&orgAcronyme=f5j),

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de recommandations stratégiques média d'achat d'espaces publicitaires pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2021-MQB-00282-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 79341100

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre relatif à des prestations de recommandation stratégique média offline et online et de négociation et optimisation d'achat d'espaces publicitaires pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79341100

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Accord-cadre relatif à des prestations de recommandation stratégique média offline et online et de négociation et optimisation d'achat d'espaces publicitaires pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Le présent accord-cadre est un accord-cadre mono-attributaire, non-alloti conclu à prix mixtes :

- Pour partie sur la base d'un prix global et forfaitaire, dont le détail est renseigné dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), et qui a pour objet l'établissement de recommandations stratégiques média ;

- Pour partie sur la base de prix unitaires, renseignés dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) présenté en annexe 1 à l'Acte d'Engagement, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 3 941 000 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises, et ayant pour objet la négociation et l'achat d'espaces publicitaires, des prestations de back office, et des études thématiques ponctuelles.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet à sa date de notification pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit 3 fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique notifiée au titulaire avec un préavis de 3 mois. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra dépasser 4 ans. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 19/01/2022 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 19 janvier 2022 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le cas échéant, au terme de l'accord-cadre et de ses reconductions.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

QUESTIONS RELATIVES AU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres aux adresses suivantes : sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone. Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 60 points/100) divisé en trois sous-critères :

- Pour la part forfaitaire (notée sur 20 points/60), le montant forfaitaire inscrit à l'Acte d'Engagement et dans la DPGF ;
- Pour les honoraires du candidat (notés sur 35 points/60), les prix du BPU relatifs aux honoraires sont analysés par le biais d'une simulation d'une commande-type ;
- Pour les prestations de back-office (notées sur 5 points sur/60), les prix du BPU relatifs aux prestations de back-office sont analysés par le biais d'une simulation d'une commande-type ;

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 40 points/100) divisé en deux sous-critères :

- Sous-critère 1 (noté sur 20 points/40) : Recommandations stratégiques.

Le candidat établira des recommandations stratégiques précises, ciblées pour la campagne suivante :

- Campagne publicitaire relative à l'exposition « Sur la route des Chefferies ».

Les recommandations stratégiques du candidat s'accompagneront d'un planning technique, tous supports print/digital, accompagné d'une recommandation de partenariats média associés.

Ces recommandations incluront notamment les éléments suivants : argumentaire introductif, cibles, calendrier, titres et supports proposés, réseaux et tirages au regard des cibles visées, format et positionnement conseillés, le suivi technique et un budget (proposition budgétaire haute et basse).

- Sous-critère 2 (noté sur 10 points/40) : Méthodologie d'exécution.

Le candidat détaillera la méthodologie proposée pour l'exécution des prestations et pour l'analyse de résultats. Le candidat expliquera également ses process en cas de mise en place d'un plan de communication en urgence ou d'annulation et/ou modification d'une campagne en dernière minute.

- Sous-critère 3 (noté sur 10 points/40) : Equipe dédiée.

Qualité de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations et outils de suivi. Le candidat fera une description détaillée de la composition de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations de l'accord-cadre ainsi qu'une présentation de ses outils de suivi et pilotage.

L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de l'analyse des offres sera retenue.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 15 décembre 2021